

LES SOLUTIONS
DE SOPREMA



LES GARANTIES DE SOPREMA



SOPREMA – VOTRE SPÉCIALISTE DES SOLUTIONS D'ÉTANCHÉITÉ

TABLE DES MATIÈRES

03 Aperçu des garanties SOPREMA

04 GARANTIE DE BASE

05 GARANTIE PREMIUM

06 Service et support

A hand is shown holding a small globe. On the left side of the globe, a large, leafy tree is growing. On the right side, a modern cityscape with several high-rise buildings is visible. The background is a soft, out-of-focus green and blue gradient.

EXCELLENTS RÉSULTATS GARANTIS, QUALITÉ ET COMPÉTENCE INÉGALABLES

Les exigences dans les domaines nouvelle construction, transformation ou rénovation ne cessent d'avancer à une vitesse vertigineuse. Les questions de durabilité, d'impact sur l'environnement et de technologies respectant l'environnement sont désormais primordiales. Le groupe SOPREMA est le partenaire idéal des maîtres d'ouvrage s'il s'agit de systèmes d'étanchéité dans des bâtiments et des services y relatifs. SOPREMA vous propose une expérience de plus de 100 ans dans le développement et la production de tels systèmes et une vaste gamme de produits d'étanchéité innovants à base de bitume, de résines et de TPO/PVC. Notre savoir-faire vous garantit des ouvrages pérennes, durablement étanches et sûrs qui concilient la rentabilité et la fonctionnalité avec la protection de l'environnement.

ENTRE LES MEILLEURES MAINS AVEC SOPREMA

Le planificateur et le maître de l'ouvrage souhaitent qu'une toiture plate résiste à travers les générations et garantisse le fonctionnement sans faille du bâtiment. Les produits premium de SOPREMA vous garantissent des toitures plates durables et résistantes.

GARANTIE DE BASE 10 ans

10
ans

La GARANTIE DE BASE de la société SOPREMA couvre une période de 10 ans ses propres produits :

Voici les exigences essentielles :

- ✓ Choix correct de la solution en adéquation à l'usage :
Matériau (pour garantie produit)
Système (pour garantie système)
- ✓ Planification selon les normes applicables et en accord avec le planificateur et le fabricant

GARANTIE PREMIUM 25 ans

25
ans

Différences entre la GARANTIE DE BASE et la GARANTIE PREMIUM : la dernière vous apporte une garantie des systèmes et des produits allant jusqu'à 25 ans pour vos toitures plates réalisées avec des produits premium de SOPREMA.

Voici les exigences essentielles :

- ✓ Choix du matériel correct pour le système approprié
- ✓ Planification selon les normes applicables en accord avec le planificateur et le fabricant
- ✓ Encadrement de la planification jusqu'à l'achèvement du projet de construction
- ✓ Entretien régulier par des poseurs certifiés par SOPREMA
- ✓ Connaissance des conditions d'utilisation

Que faut-il entendre par principe de garantie ?

La garantie des systèmes et des produits porte sur les caractéristiques des produits ainsi que sur le conseil adéquat de la part de SOPREMA.

Quels dommages sont couverts par la garantie ?

La garantie des produits couvre les dommages financiers pour cause de conseil/choix de produits inappropriés et la responsabilité en cas de défaut. Les détails varient en fonction de nos conditions de garantie et de responsabilité.

Comment se déroule l'indemnisation ?

Le titulaire de la garantie signale le dommage dans le délai de prescription de SOPREMA.

Forts d'une expérience de longue date, nos collaborateurs sont en mesure de vous fournir un conseil détaillé et précis. N'hésitez pas à nous contacter. Nous sommes à votre disposition pour vous conseiller.

SYSTÈMES POURVUS D'UNE GARANTIE

GARANTIE DE BASE 10 ans

La GARANTIE DE BASE de la société SOPREMA couvre une période de 10 ans ses propres produits :

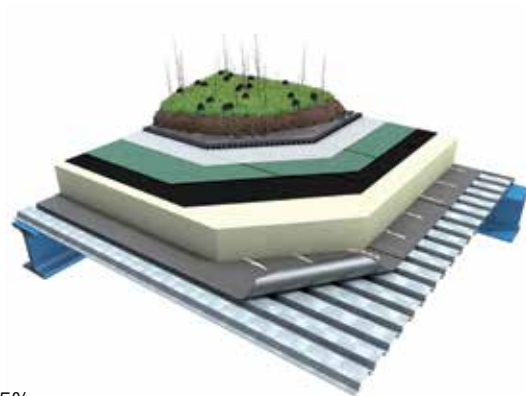
Voici les exigences essentielles :

- ✓ Choix correct de la solution en adéquation à l'usage :
Matériau (pour garantie produit)
Système (pour garantie système)
- ✓ Planification selon les normes applicables et en accord avec le planificateur et le fabricant

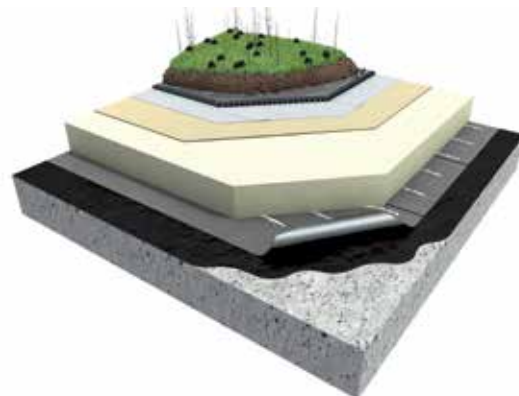
GARANTIE DE BASE



- 10 SOPRAFLOA extensiv
- 9 SOPRASTRAT NATURE
- 8 SOPRANTURE WSP
- 7 SOPRATÉX PP
- 6 SOPRALEN JARDIN EP 5 ard flam WF
- 5 SOPRALEN EGV 3 flam top
- 4 SOPREMA PIR MV
- 3 SOPREMA VAPRO VAP
- 2 Auxilaire de pose, platelage
- 1 Tôle profilée présentant une pente de 1,5%



- 7 SOPRASTRAT NATURE
- 6 SOPRANTURE WSP
- 5 SOPRATÉX PP
- 4 FLAGON EP/PV
- 3 SOPREMA SIRAPOR EPS
- 2 SOPRAVAP EVA 35 flam
- 1 Béton présentant une pente de 1,5%



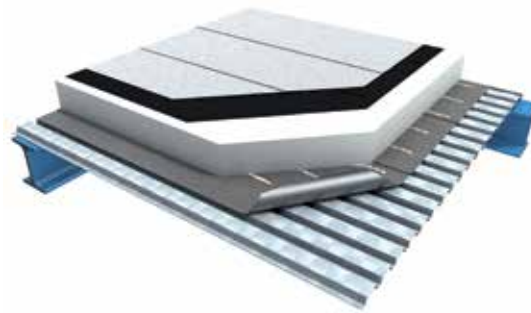
- 5 ALSAN 970 F
- 4 ALSAN 870 RS
- 3 ALSAN 770 TX (détails)
- 2 ALSAN 170
- 1 Béton



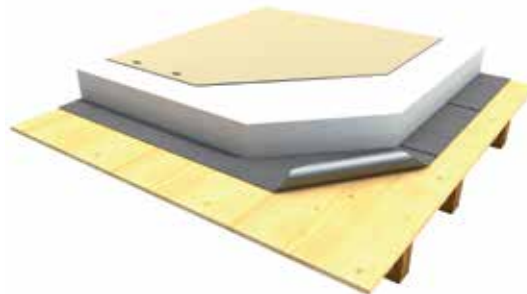
GARANTIE PREMIUM



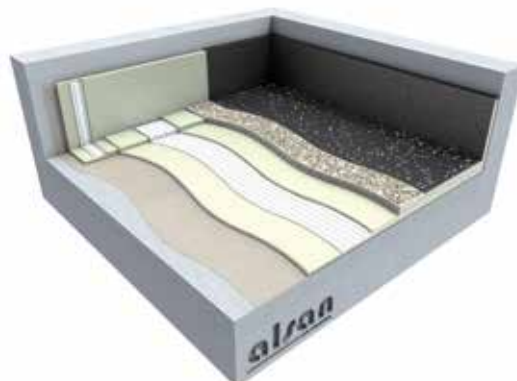
- 6 SOPREMA VAPRO BLUE
- 5 SOPREMA VAPRO STIXX
- 4 SOPREMA SIRAPOR EPS
- 3 SOPREMA VAPRO VAP
- 2 Auxiliaire de pose
- 1 Tôle profilée présentant une pente de 1,5%



- 4 FLAGON PREMIO STICK
- 3 SOPREMA SIRAPOR EPS
- 2 SOPREMA VAPRO VAP
- 1 DILATEX aux joints des panneaux 3 plis, présentant une pente de 1,5%



- 6 ALSAN 970 F
- 5 ALSAN 870 RS
- 4 ALSAN 770
- 3 ALSAN 170
- 2 ALSAN 179
- 1 Béton



Notre gamme de produits d'étanchéité va bien au-delà des systèmes illustrés. SOPREMA propose, sur demande, des garanties adaptées pour d'autres systèmes de base ou premium.

GARANTIE PREMIUM 25 ans

Différences entre la GARANTIE DE BASE et la GARANTIE PREMIUM : la dernière vous apporte une garantie des systèmes et des produits allant jusqu'à 25 ans pour vos toitures plates réalisées avec des produits premium de SOPREMA.

Voici les exigences essentielles :

- ✓ Choix du matériel correct pour le système approprié
- ✓ Planification selon les normes applicables et en accord avec le planificateur et le fabricant
- ✓ Encadrement de la planification jusqu'à l'achèvement du projet de construction
- ✓ Entretien régulier par des poseurs certifiés par SOPREMA
- ✓ Connaissance des conditions d'utilisation

EXCELLENTES PRESTATIONS DE SERVICE ET DE SUPPORT

SOPREMA n'est pas seulement le gage de produits de haute qualité dans le domaine de l'étanchéité mais également en matière d'excellentes prestations de service et de support. Nos spécialistes encadrent votre projet de construction sur mesure : de la planification jusqu'à la fin des travaux. Toutes les parties impliquées seront toujours confortées dans leur choix de SOPREMA.



1 EXCELLENTE QUALITÉ DE PRODUIT

Notre objectif commun est de construire des ouvrages durablement étanches – une sécurité pour tous les acteurs de la construction.



2 PRESTATIONS DE GARANTIE

La GARANTIE PREMIUM de SOPREMA vous apporte une couverture optimale : nous proposons une garantie de 25 ans sur tous nos systèmes premium.



3 ASSURANCE QUALITÉ

Nos spécialistes et conseillers techniques se feront un plaisir d'encadrer vos travaux d'étanchéité et de contrôler la qualité de l'étanchéité.



4 ENCADREMENT DES TRAVAUX

Nous encadrons votre projet de construction qu'il s'agisse d'un assainissement où d'une construction neuve – de la planification jusqu'à l'achèvement des travaux.



5 FORMATIONS DES PROFESSIONNELS

SOPREMA propose un programme complet de cours de perfectionnement et de formation continue de qualité, adaptés à vos besoins et orientés sur la mise en œuvre.

SERVICE POUR ARCHITECTES

- ✓ Textes de soumission complets et détaillés selon le Catalogue des articles normalisés (CAN)
- ✓ Encadrement et suivi de la construction – de la planification jusqu'à l'achèvement des travaux
- ✓ Calculs de physique du bâtiment
- ✓ Conceptions structurelles détaillées pour toitures plates
- ✓ Planification de systèmes de protection antichute et de toits en pente
- ✓ Formations et séminaires techniques





SOPREMA service

Vous souhaitez passer commande?

Contactez notre service interne :

Tél. : **+41 26 426 31 11**

Vous avez des questions techniques sur nos produits?

Demandez notre service technique – Tél. : **+41 26 426 32 00**

Vous trouverez des informations intéressantes sur :

www.soprema.ch ou **romandie@soprema.ch**



E-mail: info@soprema.ch – www.soprema.ch

SOPREMA AG

Härdlistrasse 1-2 • CH-8957 Spreitenbach

Téléphone +41 56 418 59 30 • Fax +41 56 418 59 31

E-mail info@soprema.ch • Internet www.soprema.ch

printed in
switzerland